

Prisons vaudoises

Manque d'hygiène, de nourriture, de prise en charge médicale: c'est la jungle en prison.

Par Georges-Marie Bécherraz le 01.09.2011 à 23:00

Le premier état des lieux du Comité des visiteurs de prison – dix députés et spécialistes judiciaires nommés par le Conseil d'Etat – a été publié jeudi.



La prison du Bois-Mermet à Lausanne a particulièrement choqué le comité de visiteurs.
Image: ODILE MEYLAN

«Il y a une quinzaine d'années, personne ne circulait menotté dans les prisons.» Cette remarque du Comité des visiteurs de prison en dit long sur les réalités du monde carcéral qu'il a découvertes au fil de ses visites, parfois inopinées.

Le comité relève ainsi des situations inouïes, mais il observe que plusieurs des problématiques soulevées ont été résolues «grâce à la motivation et la collaboration des directions».

Fort de dix membres nommés l'an dernier par le Conseil d'Etat, cet aréopage est présidé par l'ancien juge cantonal Philippe Gardaz. Il est constitué pour moitié de députés, et pour moitié de personnalités spécialisées dans le judiciaire, le pénitentiaire ou les droits de l'homme.

Indépendamment de la problématique de la prise en charge des cas psychiatriques toujours plus nombreux, ses observations portent notamment sur les points suivants.

Prise en charge médicale

«Les détenus se plaignent de la lenteur de la prise en charge. Ils ne seraient pas toujours écoutés, même dans les situations d'urgence, et des tentatives de suicide ne seraient pas prises au sérieux.» D'une manière

Source:

<http://journal.24heures.ch/vaud-regions/actu/rapport-monde-carceral-denonce-situations-inouies-2011-09-01-0>

générale, «antidouleurs, somnifères sont distribués trop facilement, ce qui favoriserait un trafic interne et pourrait empêcher le sevrage des toxicomanes.»

Plus loin: «Il y a une différence de traitement entre détenus étrangers et suisses, confirmée par ces derniers, qui obtiendraient rapidement (un à deux jours), le rendez-vous avec le corps médical.»

Surpopulation

La prison du Bois-Mermet pour les personnes avant jugement est apparue la plus préoccupante. Le Comité observe que la promiscuité y était telle que les tranquillisants sont très souvent indispensables. Souvent somnolents le matin, les détenus ne sont pas en état de sortir, ne font pas la promenade réglementaire d'une heure par jour entre 8 et 11 heures, et sont ainsi enfermés 24 heures sur 24. «La situation s'aggrave encore le week-end, puisque le personnel est encore moins nombreux.»

Nourriture

En ce qui concerne les repas, c'est au Bois-Mermet que les remarques de détenus ont été les plus nombreuses. «Elles concernent l'heure hâtive du repas du soir (17 heures), la qualité, la quantité insuffisante et la monotonie des repas.» Note positive: à la suite de ces remarques, les rations sont désormais servies à la louche et non plus sur assiette, chacun pouvant ainsi manger à sa guise.

D'autre part, les prisonniers de confession musulmane, qui se nourrissent après le coucher du soleil pendant le Ramadan, se plaignent de devoir manger froid et n'avoir pas droit à un réchaud.

Hygiène

C'est au Bois-Mermet toujours que les conditions d'hygiène les plus mauvaises ont été constatées. «Les détenus n'ont droit qu'à trois douches par semaine, aucune le week-end.» Lors de sa première visite, le comité avait noté que des oiseaux pouvaient pénétrer dans les douches et y faire leurs besoins. Une grille a depuis été posée.

Sanctions

Autre constat: «Les détenus qui travaillent dans la prison et qui ont quelques minutes de retard sont sanctionnés par un maintien en cellule sans accès à l'électricité, ni rémunération. Ceux qui sont malades sans certificat médical subissent le même régime.»

A la prison de la Tuilière, cette procédure était utilisée aussi pour les détenues qui refusent de travailler, alors qu'il n'y a aucune obligation légale de travailler. Et de noter que là aussi, à la suite d'une intervention du comité, il a été mis fin à cette situation.

Philippe Leuba: «Nous avons déjà réagi»

Conseiller d'Etat en charge notamment des établissements pénitentiaires, Philippe Leuba souligne que le canton a déjà satisfait aux deux seules recommandations faites par le Comité de visiteurs dans ce rapport. Considérée comme essentielle, la première concerne l'augmentation des effectifs. «Quinze postes supplémentaires ont été mis au budget 2011 et il devrait y en avoir d'autres encore pour 2012.» La seconde injonction à trait à la prise en charge des cas psychiatriques. Le comité encourage la recherche de solutions avec les milieux spécialisés dans ces problèmes. «Cela relève pour l'essentiel du Département de la santé publique. C'est lui le leader pour cet aspect. Nous avons constitué un groupe de travail qui siège depuis plus d'un an. Il s'agit d'un problème qui concerne toutes les prisons occidentales.» Philippe Leuba observe par ailleurs que ce rapport ne dénonce pas d'événements ou de dysfonctionnement graves et qu'il relève de nombreuses améliorations, notamment dans le climat de travail. «Il faut se garder de tirer de témoignages de détenus des déductions sur l'ensemble de la politique pénitentiaire.»

Source:

<http://journal.24heures.ch/vaud-regions/actu/rapport-monde-carceral-denonce-situations-inouies-2011-09-01-0>